

Musée Royal de l'Afrique Centrale Département de Biologie Ichtyologie / Fishbase

Stage de formation sur FishBase et la taxinomie des poissons 2022

organisé par le Département de Biologie – unité d'ichtyologie

Appel à candidatures pour 5 bourses

Date de clôture des inscriptions: 31/12/2021

Formation: 07/03/2022 - 27/05/2022

1. Contexte

Le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) fait partie du Consortium FishBase et est responsable pour les données relatives aux poissons d'eau douces et saumâtres d'Afrique. FishBase est la plus importante encyclopédie on-line sur les poissons. Elle contient également de nombreux outils destinés aux ichthyologues et biologistes de pêche. Le programme FishBase du MRAC comprend, entre autres, une remise à jour continue des informations scientifiques sur la faune ichthyologique d'Afrique.

En qualité de membre du Consortium FishBase et grâce à un accord avec la Coopération au Développement Belge, le MRAC octroie **5 bourses de stage pour un programme de formation¹** axé sur l'utilisation de FishBase et sur la taxinomie des poissons africains.

2. Caractéristiques

Le programme de formation comprend les éléments suivants :

- Une **description et démonstration détaillée de FishBase** sous tous ses aspects, afin d'illustrer son caractère encyclopédique et de permettre l'utilisation des outils.
- Une **formation sur la taxinomie des poissons africains**, à savoir: des exercices d'identification, l'utilisation des clés taxinomiques, l'organisation de collections, l'examen morphologique de spécimens et l'analyse de données recueillies.
- Une **étude de cas** basée sur un taxon pour lequel des problèmes taxinomiques seraient relevés dans FishBase ou les collections du Musée.

¹ Réalisation du programme sous réserve d'approbation budgétaire par la Coopération Belge au Développement et des conditions sanitaires liée à la crise COVID19.

Au cours de cette formation, l'accent sera mis principalement sur les données relatives à la biodiversité des poissons et à leur intégration dans FishBase, l'utilisation de FishBase et enfin les contributions possibles à FishBase. En effet, le contexte des contributions peut varier et concerner aussi bien la connaissance de l'écologie, la morphologie, la zoogéographie, la reproduction de poissons et la pêche et l'aquaculture que d'autres domaines de l'ichtyologie.

Suite à cette formation, les candidats sélectionnés seront capables d'apporter leur propre contribution à l'étude de la biologie des poissons et de poursuivre leur travail avec FishBase. Ils seront encouragés à partager leurs nouvelles connaissances avec les usagers locaux, à contribuer à l'enrichissement de la base de données et à sa mise à jour, et à favoriser l'utilisation de FishBase comme source d'information et outil dans les études sur la pêche.

Pour plus d'informations visitez le site web du stage : <http://fishbase.africamuseum.be>.

3. Groupe cible

Les scientifiques africains avec un intérêt et une expertise dans le domaine des poissons africains, de préférence dans les poissons d'eau douces et saumâtres et leur biologie.

4. Critères d'éligibilité

- Seules les candidatures de **scientifiques africains** et liés à une institution, un ministère, un centre de recherche ou une université publics pourront être prises en considération. Les candidatures des personnes indépendantes ou émanant d'instituts privés ne pourront donc pas être retenues.
- Les candidats doivent être originaires et résider dans **l'un des pays suivants** (pays partenaires de la coopération belge): Bénin, Burkina Faso, Burundi, Guinée, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, RD Congo, Rwanda, Sénégal.
- **Limite d'âge** pour la participation: 45 ans.
- Les scientifiques n'ayant pas de **diplôme de maîtrise** ou de **doctorat** devront démontrer une expérience professionnelle consistante en relation avec l'ichtyologie.
- **Maîtrise des langues** : Cet appel à candidatures est destiné aux scientifiques des pays d'Afrique **francophone** subsaharienne suivant la liste définie ci-dessus. Une bonne maîtrise du français est exigée si ce n'est pas la langue maternelle ou d'éducation du candidat. Une connaissance de base de l'anglais est un avantage.

L'évaluation des candidatures portera sur l'examen du Curriculum Vitae du candidat mais aussi sur les réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les bénéfices directs ou indirects que cette formation apportera au candidat dans ses recherches futures sur la biodiversité des poissons? Quelles sont ses intentions quant à l'utilisation de FishBase et son apport à la base de données?
- Quelles sont les perspectives d'une collaboration continue entre le candidat, son institution et le MRAC? Quels bénéfices réciproques peuvent être attendus de cette collaboration?
-

Toutes les candidatures seront soumises à l'évaluation d'experts internes du MRAC.

Les responsables de la formation pourront formuler des conditions spécifiques pour le partage et l'utilisation des données existantes avec les candidats sélectionnés.

La participation des acteurs potentiels de changement et des femmes est fortement encouragée. En effet, un aspect important pour toute candidature est l'engagement à contribuer au partage des connaissances acquises et du résultat des recherches.

5. Soumission de la candidature

Pour être complet, le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants, sous 1 seul fichier de format pdf portant le nom du candidat:

1. Le **formulaire de candidature** daté et signé. Le téléchargement du formulaire est possible via le site du MRAC:

<https://www.africamuseum.be/fr/research/training/fishbase>

2. Une **lettre de motivation** reprenant tous les points suivants:

- les raisons pour lesquelles vous vous considérez comme un bon candidat pour cette formation;
- les bénéfices que la formation apportera à votre institut d'origine;
- le degré de bénéfices directs et indirects que la formation vous apportera dans vos recherches futures sur la biodiversité des poissons;
- vos intentions quant à l'utilisation de FishBase et votre apport possible à la base de données;
- les perspectives d'une collaboration continue entre vous, votre institution d'origine et le MRAC,
- les possibilités d'activités de rétrocession (votre rôle en tant qu'acteur potentiel de changement). Veuillez préciser comment et via quels canaux vous allez rétrocéder auprès de vos collègues restés au pays les connaissances acquises c'est-à-dire le type de rétrocession possible (séminaires, ateliers, présentation, vidéo en ligne,...) ainsi que le nombre de personnes qui pourraient directement ou indirectement bénéficier de ces activités de rétrocession.

3. Une **lettre d'autorisation de votre employeur** (institut de recherche, ministère, université, ...) quant à votre participation au programme de formation, confirmant votre fonction actuelle dans l'institution et s'engageant à utiliser les nouvelles compétences acquises. Cette lettre devra être signée et datée (avec le cachet de l'institution). Le nom, la fonction et les coordonnées de l'auteur (email, téléphone) de la lettre d'autorisation devront être clairement mentionnés.

4. Une **lettre de recommandation** précisant, entre autres, les raisons pour lesquelles vous seriez particulièrement indiqué pour suivre cette formation. Cette lettre devra être signée et datée. Le nom, la fonction et les coordonnées (email, téléphone) de l'auteur de la lettre devront être clairement mentionnés. La lettre de recommandation devra être envoyée directement par la personne faisant la recommandation à l'adresse email suivante: callfishbase@africamuseum.be

5. Une **photocopie des diplômes** pertinents;

6. photocopie de votre passeport (uniquement page avec les données personnelles et le numéro de passeport).

Aucun autre élément hors des éléments requis ne sera pris en considération pour l'évaluation de la candidature ou du candidat.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Aucun document complémentaire transmis ultérieurement ne pourra être pris en considération, sauf sur requête expresse du MRAC.

Le dossier complet de candidature (sous 1 seul fichier de format pdf portant votre nom) doit nous parvenir à l'adresse email suivante le 31 décembre 2021 avant minuit (GMT+2) : callfishbase@africamuseum.be

L'accusé de réception de l'envoi de la candidature ne se fera que par le biais d'un email à l'adresse e-mail mentionnée dans le formulaire de candidature dans les meilleurs délais possibles.

Les candidats seront informés personnellement du résultat de la sélection début 2022 et être prêts à voyager fin février 2022.

Attention! Aucun document envoyé dans le cadre de cet appel à candidatures ne pourra être renvoyé à son expéditeur.

6. Conditions de la bourse

- **Durée:** la durée totale de la formation est de 12 semaines, du 07 mars 2022 au 27 mai 2022. Les candidats sélectionnés devront être disponibles pour participer à l'entièreté de la formation et devront arriver en Belgique pour le premier jour de la formation.
- **Frais de voyage:** le MRAC mettra à la disposition du candidat un billet d'avion aller-retour (classe économique). Certains frais liés à l'obtention du visa pourront être remboursés.
- **Allocations:**
 - une allocation journalière de subsistance de 44€ permet de couvrir les frais de nourriture, de déplacements et les dépenses personnelles du candidat ;
 - le coût du logement est à charge du MRAC.
- **Assurances:** tout bénéficiaire d'une bourse du MRAC dispose d'une couverture « soins de santé », « responsabilité civile » et « rapatriement » pendant toute la durée de son séjour en Belgique qui cadre avec la formation.

N.B : Suite à la crise sanitaire COVID19, il est possible qu'une évolution de la situation en Belgique entraîne une suspension par le Conseil National de Sécurité belge de la mobilité des personnes boursières vers la Belgique. Le cas échéant au moment du départ prévu, le stage pourrait être annulé ou reporté à une date ultérieure.

Le/la participant/e sera tenu/e informé/e avant son départ des démarches obligatoires requises pour le voyage en Belgique (tests PCR, vaccination et autres documents officiels) et tout au long de son séjour des mesures sanitaires obligatoires (distanciation sociale, port du masque,...) et sera tenu de respecter les dispositions établies tant au Musée qu'à l'extérieur de celui-ci.

Si durant le séjour en Belgique, une nouvelle crise sanitaire devait survenir et que de nouvelles mesures de confinement étaient mises en place par le gouvernement belge, la continuation des recherches sera faite dans la mesure du possible, une formation continue et des contacts en ligne avec les promoteurs seront organisés, jusqu'à ce que le rapatriement en toute sécurité du/de la participant/e puisse être assuré.